



CONFERENCE INTERAFRICAINNE DE LA PREVOYANCE SOCIALE

**23^{ème} SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES DE TUTELLE
DE LA PREVOYANCE SOCIALE**

Niamey, les 07 et 08 décembre 2016

COMMUNIQUE FINAL DU CONSEIL DES MINISTRES

La 23^{ème} session ordinaire du Conseil des Ministres de Tutelle de la Prévoyance Sociale des pays membres de la Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale (CIPRES), s'est tenue à Niamey en République du Niger, les 07 et 08 décembre 2016.

Elle a été officiellement ouverte par son Excellence Monsieur BRIGI RAFINI, Premier Ministre, Chef du Gouvernement de la République du Niger et présidée, conformément aux dispositions statutaires, par Monsieur M. Yahouza SADISSOU, Ministre de l'Emploi, du Travail et de la Protection Sociale de la République du Niger, Président en exercice du Conseil des Ministres de la Conférence au titre de l'année 2017.

A L'ISSUE DE SES TRAVAUX, LE CONSEIL A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

1. Election du Président du Conseil des Ministres

Conformément à l'article 8 alinéa 1 du Traité instituant la Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale (CIPRES), le Conseil a élu à l'unanimité, et par acclamations, M. Yahouza SADISSOU, Ministre de l'Emploi, du Travail et de la Protection Sociale de la République du Niger, Président en exercice du Conseil des Ministres de la Conférence au titre de l'année 2017.

Le Conseil a félicité le Président sortant, Monsieur Hamadou KONATE, Ministre de la Solidarité et de l'Action Humanitaire de la République du Mali, pour avoir exercé avec éclat, son mandat.

Le Conseil a également félicité le Président entrant et l'a assuré du soutien de ses Pairs pour l'accomplissement de sa mission durant son mandat.

